

Premières fraises

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1895)**

Heft 24

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194996>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

beau blond cendré, telle apparaît Marguerite, la nouvelle domestique de M^{me} Duchemin.

Arrivant en directe ligne des rives de la Loire, près d'Orléans, son pays natal, elle est plus naïve que bête.

Ses parents, braves campagnards, fermiers de M^{me} Duchemin, connaissant de longue date l'honorabilité de sa maison, n'ont pas hésité à l'envoyer en service chez leur propriétaire, sachant les égards que l'on aurait pour leur fille. Puis, la surveillance exercée sur cette jeunesse par M^{me} Duchemin entraînait également en ligne de compte; on la savait très rigide sous le rapport de la conduite de ses serviteurs.

Pour mettre sa domestique au courant des habitudes parisiennes, sa maîtresse, provisoirement, l'accompagne au marché. Ne faut-il pas lui indiquer la demeure des fournisseurs attirés et, surtout, la tenir en garde contre les roueries des marchands?

Samedi dernier, M. Duchemin, sous-chef de comptabilité au ministère des travaux publics, devait recevoir à sa table quelques-uns de ses collègues, et sa femme s'était levée de bonne heure pour aller aux halles acheter les provisions.

Avant de se rendre à son bureau, le mari, curieux, passa dans la cuisine. Il était bien aise de visiter lui-même le contenu du panier apporté par Marguerite.

Sur la table, grouillant parmi les victuailles, un superbe homard, encore tout vivant, fixait l'attention de la servante. Ebahie, elle ne le quittait pas des yeux.

— A votre étonnement, on dirait vraiment que vous n'avez jamais vu de homard, Marguerite?

— C'est la vérité, monsieur, je ne connaissais pas cette sorte de bête... Voilà, ma foi, un singulier animal... On n'en pêche pas de semblables dans la Loire.

— Non, on les prend dans la mer... A propos, Madame vous a-t-elle enseigné la façon de composer votre court-bouillon?

— Oui, monsieur.

— Tâchez, pour votre essai, de le bien réussir.

— Soyez tranquille, monsieur.

Au moment de sortir, une idée baroque traversa le cerveau du chef de comptabilité qui, revenant sur ses pas, et regardant bien en face sa domestique, lui dit de son air le plus sérieux:

— Avez-vous toujours été sage, Marguerite?

— Certainement, monsieur, répliqua cette dernière d'un air assuré.

— Pas la plus petite peccadille à vous reprocher?

— Mais, non, monsieur... Pourquoi cette question?

— Tout bonnement pour être renseigné... Du reste, ce soir, au dîner, nous allons savoir à quoi nous en tenir.

— Comment cela, monsieur?

— Eh oui!... Le bon Dieu a accordé aux homards la faculté de connaître les secrets les plus intimes des jeunes filles... Ce crustacé est au courant de toutes vos actions... Vous êtes née dans une contrée illustrée par l'héroïque pucelle...

— Jeanne d'Arc?

— Oui... Eh bien! si, par malheur, vous avez commis le plus petit péché contre la

simple vertu de pureté, ce homard ne l'ignore pas!

— Monsieur veut sans doute plaisanter?

— Du tout, je parle sérieusement. Si vous n'êtes plus digne de figurer parmi les collègues de Jeanne d'Arc, la pudeur de cet animal s'effarouchera d'avoir été placé par une main impure dans le court-bouillon, et le rouge de la honte remplacera sur sa carapace le bleu sombre que vous voyez en ce moment... Du reste, ma fille, vous n'avez rien à craindre... si votre conscience est tranquille et ne vous fait point de reproches... Soignez bien le dîner.

Satisfait de cette plaisanterie, d'un goût douteux, Monsieur Duchemin, souriant dans sa barbe, s'achemina tranquillement vers son bureau et, le soir en rentrant chez lui, ne pensait plus à la mystification.

Autour de la table, garnie de fleurs variées et présentant un aspect charmant, une dizaine de convives. Gracieusement la maîtresse de la maison en faisait les honneurs et la gaité la plus franche animait le repas.

Au premier service, tout marcha bien, et M^{me} Duchemin s'applaudissait de la façon vraiment remarquable dont sa jeune servante s'acquittait de sa besogne.

Vint enfin le tour du fameux homard.

Souriante et d'un petit air vainqueur, la poitrine en avant et soutenant gentiment le plat au-dessus de sa jolie tête blonde, Marguerite s'avança dans la salle et déposa en face de M^{me} Duchemin stupéfaite, couché sur un lit de persil et de cresson, un homard noir comme de l'encre!

Etonnement général à cette apparition insolite.

Voyant l'animal rougir à la cuisson, l'aimable enfant, craignant d'être soupçonnée, n'avait trouvé rien de mieux que de le passer au cirage et de le vernir comme une paire de bottines!

Vous jugez du fou rire qui s'empara des convives, quand M. Duchemin eut donné l'explication du mystère en racontant sa plaisanterie du matin!

HENRI DATIN.

Il y aura du bruit dans Landerneau. — Voici comment on explique l'origine de ce proverbe, si fréquemment employé dans la conversation:

Landerneau est une petite ville bretonne qui, quoiqu'elle ait été prise deux fois à deux siècles de distance, serait restée perdue dans les détails géographiques, si Alexandre Duval n'en avait fait le théâtre de sa comédie des *Héritiers*.

Un officier de marine, M. Kerlebon, a péri dans une tempête, et, comme le dit Alain, le niais méchant, *sa mort a fait du bruit dans Landerneau*. Les héritiers sont réunis dans le château; la plupart éprouvent une joie à peine dissimulée, et se disputent d'avance le partage. Alain tient au courant de tout ce qui se passe les curieux habitants de Landerneau, et lorsqu'on apprend que le « défunt n'est pas mort », Alain s'écrie: « Je ne dirai rien; mais cela fera du bruit dans Landerneau ». C'est ainsi que ce mot est cité, depuis plus d'un demi-siècle, pour ca-

ractériser ces nouvelles et ces événements sans importance qui occupent si fort les habitants des petits endroits.

D'après une légende accréditée en Bretagne, le proverbe viendrait d'un charivari donné dans Landerneau:

Il y aura du bruit dans Landerneau. C'est de cette ville que vient l'usage de donner un charivari aux veuves qui se remarient. Quand un de ces mariages était sur le point de se faire, le bruit s'en répandait vite, et l'on disait: *Il y aura du bruit dans Landerneau.*

Le sentier qui monte, par T. Combe, et qui vient de paraître chez MM. Attinger frères, à Neuchâtel, fait suite, d'une manière très heureuse, aux *Cœurs lassés* parus dans la *Bibliothèque universelle*. Il y a là une étude psychologique remarquable, une profonde et courageuse sincérité d'effort vers le bien, de la souplesse, de la verve et une grande chaleur de conviction.

Nous avons la certitude que ces pages, si vivement attachantes et saines, entraîneront de nombreux lecteurs.

Premières fraises. — Longtemps sevrés de fruits frais pendant les longs mois d'hiver, c'est avec une joie réelle que nous accueillons le retour de ceux que la belle saison nous ramène, et la faveur particulière avec laquelle nous saluons l'apparition des premières fraises sur nos marchés.

Les façons d'accommoder les fraises sont très variées; citons-en quelques-unes:

On les mélange à la crème et au sucre en poudre.

Les personnes qui pensent que la fraise est froide à l'estomac mettent du sucre en poudre et du kirsch comme digestif.

On les assaisonne au sucre et au vin.

D'aucuns prétendent qu'avec du sucre en poudre et une cuiller à café de vinaigre c'est exquis.

Ce qui est certain, c'est que quelques gouttes de citron sur les fraises leur donnent un goût parfait; il faut les sucrer, puis les remuer pendant un certain temps.

D'autre part, Brillat-Savarin, le fameux gourmet, disait:

« M. le comte de la Place a découvert une manière très relevée d'accommoder les fraises, qui consiste à les mouiller avec le jus d'une orange douce. »

Un autre gourmet a encore enrichi la méthode ci-dessus en y ajoutant le jaune de l'orange, qu'il enlève en le frottant avec un morceau de sucre. Et il prétend prouver, au moyen d'un lambeau de livre échappé aux flammes qui détruisirent la bibliothèque d'Alexandrie, que c'est ainsi que la fraise était servie dans les banquets du mont Ida. Peut-être les

héros d'Homère la sucrèrent-ils avec le miel du mont Hymette, ce nectar des dieux.

Un oncle prévoyant.

Certain jeune homme, faisant partie de ce qu'on appelle la jeunesse dorée, menait la vie à grandes guides, et après avoir mangé son blé en herbe, escomptait l'héritage d'un vieil oncle, dont la santé était souvent compromise par ses goûts gastronomiques.

Un jour, le dit oncle, après avoir fort bien diné, reçut, des mains de sa gouvernante, une lettre qui acheva de lui donner une indigestion. Il manda aussitôt son notaire et mourut dans la nuit.

Le neveu, dernier de sa race, ne doutait pas qu'il ne fût institué légataire universel, quand il lui fut donné connaissance des dispositions suivantes :

« Je donne et lègue tous mes biens à ma fidèle gouvernante, Marie-Jeanne Bløemen, en récompense de ses bons et loyaux services.

» Sauf toutefois à prendre sur ces biens :

» 1^o Une pension de huit cents francs, annuelle et viagère, à servir à ma cuisinière, Thérèse Legros ;

» 2^o Une somme de deux mille francs, dont la rente sera faite, pendant cinquante ans, à dater du jour de mon décès, par ladite Marie-Jeanne Bløemen, ou ses héritiers, à l'hôpital de..., pour fondation de deux lits destinés à mon neveu Gustave de... et à son ami intime Arthur de..., afin qu'ils aient, sur leurs vieux jours, un asile que la débauche et les usuriers ne leur laisseraient pas.

» Dieu les garde ! »

Maintenant, voici le texte de la lettre dont il a été parlé plus haut. Elle était adressée au neveu, mais celui-ci, vivant sous le même toit que son oncle et portant le même nom et le même titre, la gouvernante, sans faire attention au prénom, l'avait remise à son maître :

Ah ! bien cher Gustave ! tu nous avais promis d'expédier plus tôt ton oncle. Il paraît que le vieux ladre ne veut pas mourir. Il faut abandonner ton projet de le mettre dans de violentes colères, ce que tu appelles si plaisamment « le passer au bleu, » attendu que le bonhomme pourrait bien changer quelques mots à son testament. Mais, à la rigueur, tu peux ne lui ménager aucun autre genre de commotions violentes. Entre autres expédients, je te recommande de te faire expédier une dinde aux truffes ; il n'y résistera pas.

ARTHUR.

Il ne reste plus à M. Gustave qu'à épouser Marie-Jeanne, si elle veut de lui.

Carte des chemins de fer de la Suisse.

Une nouvelle et superbe édition de cette carte, à l'échelle de 1 : 390,000, par M. F. Mull-

haupt, à Berne, vient de paraître. Remarquablement claire, très soignée dans ses moindres détails, et beaucoup plus complète qu toutes les cartes des chemins de fer de la Suisse parues jusqu'à aujourd'hui, elle devient nécessairement indispensable, non seulement aux administrations des chemins de fer et des bateaux à vapeur, commissionnaires, agences de voyage, mais aussi aux bureaux de l'Etat, banques, hôtels, pensions d'étrangers, maisons de commerce, écoles techniques, industrielles, commerciales, etc.

La carte de M. F. Mullhaupt contient en particulier :

Les chemins de fer à traction de locomotives et les chemins de fer spéciaux (tramways compris, en distinguant les lignes à voie normale et à voie étroite, à simple et à double voie, de plus celles en état de construction et les projets concédés. Les différentes lignes sont indiquées en couleurs différentes.

La carte contient en outre des plans spéciaux des villes de Bâle, Lausanne, Lucerne et Zurich, du canton de Genève et de la contrée du Righi.

A cette carte, qui est divisée en carrés bruns, désignés par des chiffres et lettres, est jointe une liste alphabétique de toutes les stations de chemins de fer en Suisse avec indication de la situation politique, de l'attribution, des administrations exploitantes et propriétaires des installations d'exploitation et des carrés dans lesquels ces stations sont indiquées sur la carte.

En vente dans les principales librairies de la Suisse et de l'étranger. Prix : En feuilles ou brochée, format de poche, fr. 6, y compris la liste des stations.

Histoire de la mode. — Vers l'an 1714, deux Anglaises, visitant Versailles, donnèrent la mode des coiffures basses aux Françaises, qui, à cette époque, les portaient tellement hautes que leur tête semblait au milieu de leur corps. Le roi exprima hautement son approbation en faveur de la coiffure anglaise ; il la trouva plus élégante et de meilleur goût : alors les dames de la Cour s'empressèrent de l'adopter.

Néanmoins, à peine les hautes coiffures étaient-elles bannies de France, qu'elles furent adoptées en Angleterre et portées au plus haut degré d'extravagance. Les coiffeurs se mettaient l'esprit à la torture pour imaginer les moyens de bâtir des décorations sur la tête des dames, et l'on avait inventé divers expédients pour enfoncer des épingles. Une pantoufle ou une quenouille servait souvent à produire l'élevation voulue.

Un citoyen de New-York vient d'exprouver par un moyen ingénieux l'honnêteté de ses compatriotes.

Il a acheté six bourses, a mis dans chacune d'elles une somme assez ronde et une carte qui portait son nom et son adresse. Puis il a semé ces bourses à des endroits divers : dans les jardins publics, dans la rue, dans les grands magasins de nouveautés. Et il a attendu.

Au bout de vingt-quatre heures, il

était rentré en possession de cinq de ses bourses. Détail à noter : les cinq auteurs de ces actes de probité sont des femmes.

La sixième bourse n'a pas reparu : or présume qu'elle a été ramassée par un homme.

Cette expérience prouve au moins une chose : c'est, qu'à New-York, le sexe féminin est extrêmement honnête.

Le sexe masculin... on ne sait pas.

Lancer un canard. — Voici la curieuse origine de cette locution, qui veut dire lancer une fausse nouvelle :

Le *Constitutionnel* annonçait dans ses *faits divers* qu'on venait de découvrir le grand serpent de mer ! Un journaliste belge, se moquant de cette découverte inattendue, annonça un fait bien plus étrange encore et dont il était l'auteur :

« J'ai mangé 20 canards, en un seul repas, disait-il, et voici comment : Etant donné 20 canards, j'en hâchai un en menus morceaux et le donnai en pâture aux 19 autres. Puis j'en tuai un second que je fis encore manger aux 18 survivants ; puis un troisième, puis un quatrième, et ainsi jusqu'à ce qu'il ne m'en resta plus que deux dont l'un, mis en pâtée, fut gloutonnement avalé par le dernier vivant. Et celui-ci je le mis à la broche et le mangai. »

Cette anecdote, racontée avec un grand sérieux et beaucoup de verve, eut un immense succès. Tous les journaux la reproduisirent, et l'expression : « lancer un canard » devint vite populaire. C'est ainsi qu'on dit en parlant d'un journal aux informations fantaisistes : « C'est un canard. »

Un huissier s'étant un jour présenté pour saisir les meubles d'un débiteur, celui-ci se mit à l'injurier grossièrement. En conséquence, l'huissier dressa un procès-verbal qui se terminait ainsi : « Et la susnommée nous a traité de voleur, canaille et assassin. Ce que nous certifions être véritable. En foi de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal. »

Petite distraction de société : — Le vinaigre, par son acidité, a la propriété de détruire la coque des œufs.

Donc, partant de ce principe, faites tremper pendant un certain temps un œuf dans du vinaigre, il devient mou après cette opération, prend la forme qu'on veut et s'allonge sans se rompre autant qu'on le désire. Dans ces conditions, on peut arriver très facilement à le faire passer dans l'anneau d'une bague ordinaire, après quoi il reprend sa première forme.

L. MONNET.